



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Envoyé en préfecture le 16/07/2021
Reçu en préfecture le 16/07/2021
Affiché le 19/07/2021
ID : 038-200040111-20210715-21_125-DE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 21_125

**OBJET : ACTION SENSIBILISATION
HANDICAP – SOUTIEN FINANCIER
PNRC**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à 19h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire -
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : mercredi 23 juin 2021

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 9 Votants : 33</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Denis DEBELLE, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Murielle GIRAUD (Saint Jean de Couz) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Mathias LAVOLE, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Myriam CATTANEO à Evelyne LABRUDE, Pascal SERVAIS à Martine MACHON, Nathalie HENNER à Bertrand PICHON MARTIN, Véronique MOREL à Matthias LAVOLE, Jean Claude SARTER à Laurette BOTTA, Birgitta RENAUDIN à Raphael MAISONNIER, Céline BOURSIER à JP SIRAND PUGNET, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Williams DUFOUR à Marie José SEGUIN</p>
---	--

CONSIDÉRANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la réflexion menée en Commission « Petite enfance & Solidarités » réunie le mardi 19 janvier 2021, sur la thématique « démarche Handicap » et la validation de la poursuite du programme « accueillir les enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap et à besoins spécifiques, en milieu ordinaire » ;

CONSIDÉRANT les évolutions envisagées notamment en termes d'ancrage, sur le territoire, de renforcement des partenariats avec les institutions et les acteurs de terrain et d'évolution des missions du renfort d'équipe au profit des familles et de leurs enfants ;

CONSIDÉRANT l'Action de sensibilisation Grand Public, proposée dans le cadre du programme du Groupe Réseau 2021, et regroupant 3 spectacles et 3 ateliers parents-enfants. Ce spectacle intitulé « EXTREMITES » est proposé par la Compagnie « CIRQUE INEXTREMISTE cirque et réel à risques », et sera organisé par l'association Instinct'taf.

Les séances se dérouleront sur St-Laurent du Pont et sur la Commune des Echelles, en octobre 2021. Les ateliers seront menés en partenariat avec les acteurs de la Parentalité sur le territoire Cœur de Chartreuse.

Etant donné le plan de financement suivant et les demandes de financement en cours,

HANDICAP - ACTION DE SENSIBILISATION - EXTREMITES - GROUPE RESEAU HANDICAP Cœur de Chartreuse 2021				
Au 29 06 2021 v1				
		DEPENSES	RECETTES	
	3 DATES SPECTACLE	10 760 €	9 744,00 €	Département Isère - Volet 1 Petite Enfance (80%*12 180€)
	3 ATELIERS PARENTS ENFANTS	1 296 €		
	INSTINCT'TAF Production - Frais Artistes (restauration , hebergement, technique, déplacements)	3 749 €	500,00 €	PNR CHARTREUSE - Manifestations culturelles
			500,00 €	PNR CHARTREUSE - Education
	INSTINCT'TAF Production - logistique organis	2 124 €	4 000,00 €	CTS Isère - HANDICAP - Action de Territoire
	INSTINCT'TAF Production - taxes	1 345 €	2 000,00 €	CTS Savoie- HANDICAP - Action de Territoire
	Ingénierie Groupe Réseau Handicap	1 470 €	4 000,00 €	Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et Communes (20% financement restant)
TOTAUX		20 744 €	20 744,00 €	

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le 19/07/2021

ID : 038-200040111-20210715-21_125-DE

SLOW

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter un soutien financier au Parc Naturel Régional de Chartreuse selon le plan de financement joint, à hauteur de 1 000 €, et à signer tout document relatif à ce dossier.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 2 juillet 2021,

La Présidente,

Anne LEFRANÇOIS

